ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PERGAUD – ANNEE 2021/2022

POUR PARTICIPER A L'AS DU COLLEGE, IL FAUT ABSOLUMENT

- ♦ Autorisation parentale ci-dessous complétée
- Adhésion à l'Association + Licence (pour une ou plusieurs activités) : 30€ en chèque à l'ordre de l'AS LOUIS PERGAUD
- ♦ Pour information : au cours de l'année, une Tombola sera organisée en lien avec l'école primaire.

AUTORISATION PARENTALE;

Je soussigné(e) N° de téléphone en cas d'urgence : ou ou	
Autorise ma fille / mon fils Né(e) le	
à faire partie de l'association sportive du collège Pergaud.	
Personnes autorisées à récupérer mon enfant à la fin de l'AS :	
-	
☐ J'accepte que les responsables de l'AS et/ou de l'UNSS autorisent une intervention médicale et chirurgicale en cas de nécessité	
ENTOURER votre choix, BARRER votre refus :	
-	J'accepte OU je n'accepte pas que mon enfant soit pris en photographie
-	J'accepte OU je n'accepte pas que ces photographies soient utilisées sur le site Facebook de l'Association Sportive
-	J'accepte OU je n'accepte pas que ces photographies soient utilisées dans le cadre de la réalisation d'un calendrier qui sera uniquement remis aux élèves de l'AS
Je joins le règlement de la licence UNSS de 30€ ☐ En espèces ☐ Par chèque à l'ordre de l'AS LOUIS PERGAUD	
Fait à, le, le	

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL